

Devenir chiropracteur

Description

Devenir chiropracteur ou chiropraticien permet d'exercer son activité partout dans le monde. Le professionnel a été formé dans le respect des standards internationaux. C'est un spécialiste de la prévention et du traitement des troubles articulaires et des maux de dos. Il utilise essentiellement ses mains lors de son intervention, qui s'effectue sur une table de soins spécifique.

Exerçant une activité réglementée, le chiropracteur est tenu de souscrire une assurance [responsabilité civile professionnelle](#). La médecine douce qu'il pratique permet d'éviter les traitements médicamenteux et la chirurgie.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Que doit-on savoir avant de devenir chiropracteur ?

Souvent, le chiropraticien exerce son activité en libéral et doit choisir un [statut juridique](#) adapté à ses besoins. Avant d'accéder au métier, il convient de **connaître les conditions de travail**. Il est tout aussi important de s'informer sur la situation actuelle.

Situation actuelle

Plus d'un millier de professionnels exercent actuellement le métier de chiropracteur en France. Soulignons que dans le pays, **certaines mutuelles commencent à prendre en charge les soins de manière partielle**.

Conditions de travail

Pour devenir chiropracteur, il faut **avoir une bonne résistance physique**. Le professionnel organise son emploi du temps en fonction des demandes des clients. Ses journées de travail varient surtout selon le nombre de consultations à effectuer. Il peut commencer alors plus tôt ou finir tard.

Quelles sont les principales missions d'un chiropracteur ou chiropraticien ?

Expert de la colonne vertébrale, le chiropracteur est en mesure de diagnostiquer les **troubles du système musculo-squelettique** chez les patients de tout âge. Il peut prévenir ou traiter les symptômes reliés aux articulations des membres, voire à la tête, tels que les :

- Douleurs oculaires ;
- Migraines.

Le chiropraticien traite également d'autres symptômes, parmi lesquels on peut citer :

- Le lumbago ;
- Les vertiges ;
- Les tendinites.

Parfois, il est amené à utiliser des techniques de physiothérapie et à compléter le traitement par des exercices thérapeutiques. D'autre part, **il établit généralement son diagnostic à l'aide d'un examen clinique** ou :

- D'un entretien avec le patient ;
- D'examens complémentaires (IRM, radio, etc.).

Lors de l'entretien, il s'informe non seulement sur les **antécédents médicaux du patient**, mais également sur son :

- Cadre de vie ;
- Environnement de travail.

Ensuite, **il corrige les dysfonctionnements vertébraux grâce à des gestes manuels**, tels que :

- L'ajustement chiropratique (sur le bassin, le rachis et les articulations périphériques) ;
- La pression ponctuelle modérée.

Pour effectuer des ajustements, **il peut recourir également à l'utilisation d'appareils spécialisés** comme :

- Des instruments à impulsion ;
- Une table de flexion-distraktion.

Bien entendu, **le chiropracteur joue aussi un rôle dans le suivi du patient**. Il peut également lui donner des conseils de :

- Prévention ;
- Nutrition ;
- Hygiène de vie.

Bon à savoir : contrairement à l'ostéopathe, le chiropraticien est autorisé à manipuler les cervicales sans certificat médical.

La chiropraxie, **appelée aussi chiropratique**, est conseillée également dans le traitement des troubles de santé, tels que :

- Le torticolis ;
- L'arthrose ;
- La sciatique.

Combien gagne-t-il comme salaire ?

Le chiropracteur peut fixer librement sa rémunération. Il peut toucher 40 euros à 70 euros par séance. En exerçant son activité en libéral, il gagne **entre 20 000 euros et 100 000 euros annuels**. Il lui faut généralement trois ans maximum pour créer et développer sa patientèle pour pouvoir ensuite générer des revenus confortables.

Quel statut juridique choisir ?

Pour ouvrir un cabinet de chiropraxie, vous aurez besoin d'en déterminer la forme juridique. Pour cela, la première question à se poser est de savoir si vous souhaitez exercer seul ou vous associer à d'autres professionnels.

Exercer seul en tant que chiropracteur

L'auto-entreprise est alors le statut le plus indiqué. Les démarches de création d'une

auto-entreprise sont simples, puisqu'il suffit de **déclarer votre activité sur le guichet unique de l'INPI**, puis d'y déposer tous les justificatifs requis au format numérique :

- Diplômes ;
- Carte d'identité recto verso ;
- Attestation de non-condamnation.

Outre cette simplicité de création, le statut d'auto-entrepreneur jouit également d'une simplicité de gestion, et d'avantageux régimes sociaux et fiscaux. Toutefois, le bénéfice de ce statut est soumis au **respect d'un seuil de chiffre d'affaires**, au dessus duquel le micro-entrepreneur sera automatiquement soumis au régime de l'entreprise individuelle.

Ainsi, pour 2023, le [plafond annuel de CA](#) pour les professions libérales est de **77 700€**.

Exercer en société

Si le projet est porté par plusieurs associés, il faudra opter pour une Société civile professionnelle (SCP), une Société d'exercice libéral (SEL) ou encore pour la [Société civile de moyens](#) (SCM).

La Société Civile Professionnelle (SCP)

Dans une SCP, les bénéfices sont **imposés directement chez les associés**. En effet, la quote-part des bénéfices leurs revenant seront soumis à l'Impôt sur le Revenu (IR), dans la catégorie des BNC. La société en elle-même n'est donc pas concernée par l'impôt.

La Société d'Exercice Libéral (SEL)

Ce type de société permet aux professionnels libéraux d'exercer leurs activités sous **forme de sociétés de capitaux**.

Il existe différentes formes de SEL, parmi lesquelles :

- La Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL) ;
- La Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée (SELAS) ;
- La Société d'Exercice Libéral à Forme Anonyme (SELAFA).

Ces sociétés sont des **déclinaisons des formes** d'entreprises que sont la SARL, la

SAS et la SA. Leur mode de fonctionnement est ainsi similaire à celui de la forme juridique dont elles sont issues.

A noter : A l'exclusion de la SELARLU qui est soumise à l'IR, toutes les autres formes de SEL sont soumises à l'IS.

La Société Civile de Moyen (SCM)

Il s'agit d'une structure juridique dont l'objet est la **fourniture de moyens**, personnels ou matériels, à ses membres dans le but de faciliter l'exercice de leur profession.

Chaque membre conserve toutefois son **indépendance fiscale et sociale**, puisque chacun dispose de sa propre situation juridique. Il ne s'agit ici que de mettre en commun les moyens d'exploitations de l'activité, dans le but de réduire leurs coûts.

Cela peut constituer une alternative intéressante pour les professionnels disposant de peu de moyens, sachant, de plus que les sommes versées pour le fonctionnement de la SCM sont **déductibles des résultats** comptables de chacun.

Comment créer une société de chiropraxie ?

Le métier de chiropracteur étant réglementé, **seules certaines formes de sociétés civiles lui sont accessibles**. Si chacune dispose de ses spécificités, les étapes de création restent globalement les mêmes :

1. Rédiger les statuts de l'entreprise ;
2. Déposer le capital social sur un compte bancaire professionnel dédié à la société ;
3. Trouver un local pour exercer (en l'achetant ou en concluant un bail professionnel) ;
4. Publier une annonce légale de création dans un support d'annonces légales ;
5. Souscrire aux assurances obligatoires ;
6. Déposer un dossier de demande de création d'entreprise sur le guichet unique INPI.

Quelles sont les qualités personnelles et professionnelles à développer pour devenir chiropracteur ?

Manipulant ses patients par le toucher, il faut que le chiropracteur sache avant tout **les mettre à l'aise et les rassurer**

. De la même manière que pour les autres professionnels de santé, il doit :

- Avoir un bon sens du relationnel ;
- Savoir être à l'écoute et faire preuve de patience.

À noter : étant souvent amené à intervenir en urgence, le chiropracteur doit aussi toujours faire preuve de disponibilité.

Quelles études poursuivre pour devenir chiropracteur ?

Pour devenir chiropracteur, la détention d'un **titre de docteur en chiropraxie** constitue une obligation légale. En France, c'est l'IFEC qui est habilitée à en délivrer à l'issue de cinq années d'études supérieures. Cet établissement privé propose une formation aux bacheliers scientifiques. Alliant cours théoriques et pratiques, elle coûte près de 50 000 euros.

L'accès à la formation se fait sur sélection de dossier. Le candidat doit passer également un test et un entretien. À partir de la 3^e année, il suivra des stages en milieu hospitalier. En fin de cursus, il effectuera aussi un stage clinique dans un centre de chiropraxie de l'institut. Soulignons que le diplôme délivré par ce dernier **permet d'exercer l'activité partout dans le monde**.

Il est bon de noter que **l'IFEC dispose de deux écoles**. L'une est située à Toulouse et l'autre à Paris. Elles disposent chacune :

- D'une centaine de tables de soins ;
- D'un centre clinique réservé aux apprenants ;
- De deux tables d'anatomie numériques ;
- D'une table à capteurs de force.

Bon à savoir : pour valider leur formation, les étudiants doivent réaliser 300 consultations au sein de la clinique de l'IFEC. L'établissement propose aussi aux futurs professionnels un accompagnement personnalisé et des programmes de recherche.

Quelles sont les compétences nécessaires à l'exercice du métier ?

Outre les qualités citées précédemment, il est essentiel de **développer un certain nombre de compétences pour devenir chiropracteur**. Par exemple, il doit avoir une bonne notion en [comptabilité](#).

Bien entendu, son travail nécessite également une **grande habileté manuelle**. Pour éviter toute erreur de diagnostic, il est aussi important qu'il ait une excellente capacité d'analyse. À part les compétences techniques comme la capacité en [gestion d'entreprise](#), il doit avoir une bonne résistance physique et un bon sens du contact.

Quels sont les débouchés possibles ?

La chiropraxie peut s'exercer aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. La plupart des chiropracteurs mènent leur activité au sein d'un cabinet en libéral. Il leur est aussi possible de **travailler dans une maison de santé en collaborant avec d'autres professionnels** ([ostéopathe](#), kinésithérapeute, etc.). Et leur diplôme étant reconnu à l'étranger, ils peuvent même choisir de s'expatrier.

Mais il convient de savoir que le nombre de chiropraticiens installés en France est insuffisant pour couvrir les besoins de la population. En effet, la chiropraxie reste jusqu'à présent un **domaine porteur dans le pays**. Près de 90 % des étudiants de l'IFEC trouvent un poste dans les six mois qui suivent leur sortie de promotion.

Quelles sont les perspectives d'évolution pour le chiropracteur ?

Le premier travail proposé à la grande majorité des jeunes diplômés en chiropraxie consiste à effectuer des remplacements. Parfois, ces débutants choisissent ensuite de s'associer avec un confrère pour exercer l'activité de chiropracteur.

Mais souvent, c'est seulement après avoir travaillé quelque temps auprès d'un cabinet qu'ils ouvriront leur propre structure de soins. Plus tard, ils auront encore la possibilité de **renforcer leurs compétences pour un public spécifique** comme les :

- Sportifs ;
- Enfants.

En se spécialisant en chiropraxie du sport, ils peuvent effectuer par exemple le suivi régulier d'athlètes de haut niveau. En outre, **les chiropracteurs ont même le choix de se spécialiser** en :

- Imagerie médicale ;
- Neurologie ;
- Orthopédie.

FAQ

Quelle différence entre le chiropraticien et l'ostéopathe ?

Il est interdit aux ostéopathes de manipuler les cervicales, sans que le patient ait au préalable fait l'objet d'un examen par un médecin, ce qui n'est pas le cas pour les chiropraticiens. Ces derniers ont l'autorisation d'effectuer des manipulations du rachis cervical sans attendre un diagnostic médical.

Quelle différence entre la kinésithérapie et la chiropraxie ?

De la même manière que l'ostéopathie, la kinésithérapie se réalise sous prescription médicale en cas de problème de mouvement. Il s'agit d'une thérapie paramédicale. Quant à la chiropraxie, c'est une médecine alternative et douce qui travaille sur l'ensemble du corps. Mais elles utilisent toutes la méthode de soins manuelle.

Le chiropracteur peut-il prescrire un arrêt de travail ?

La réponse est oui. Figurant dans la liste des cinq professions médicales universitaires, il peut aussi prescrire des :

- Imageries complémentaires ;
- Traitements médicamenteux ;
- Thérapies supplémentaires (la physiothérapie par exemple).

Il est bon de noter aussi qu'il ne s'agit pas d'un médecin en soi, mais d'un

professionnel de santé détenant un doctorat de premier cycle. Au même titre que les médecins, il a un code de déontologie à respecter.